tratifs

Commune de NOYAL-SUR-VILAINE
Modification n° 4
Plan local d'urbanisme

APPROBATION

Par délibération en date du 30 janvier 2017, le conseil municipal de Noyal-sur-Vilaine a approuvé le dossier de modification n° 4 du Plan local d'urbanisme. Celui-ci est tenu à la disposition du public, à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que dans les locaux de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Préfecture d'ILLE-ET-VILAINE
Direction de la coordination interministérielle et de l'action départementale
Bureau des installations classées

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté du 2 février 2017, le préfet d'Ille-et-Vilaine informe les habitants de Bourgbarré, Vern-sur-Seiche et Saint-Armel, qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la SA Le Roy Logistique, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'exploitation d'une plateforme logistique implantée Zac de Bourgbarré Nord à Bourgbarré.
Le dossier restera déposé pendant quatre semaines, du 27 février 2017 au 27 mars 2017 inclus, en mairie de Bourgbarré, où le public pourra prendre connaissance du projet pendant les heures habituelles d'ouverture au public, déposer toute correspondance relative à ce dossier ou adresser ses observations à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, bureau des installations classées.
Dans les mêmes conditions de délai et de durée, un registre sera ouvert à la mairie du lieu d'implantation du projet, et tenu à la disposition du public, où chacun pourra formuler ses remarques sur le projet susvisé.
À l'issue de la consultation, le registre d'observation mis à la disposition du public sera clos par le maire concerné et retransmis avec le dossier au préfet.
La personne auprès de laquelle des informations peuvent être demandées sur le projet est M. le Directeur de la SA Le Roy Logistique, 13, avenue du Mottais, 35770 Vern-sur-Seiche.
Sur la base des propositions formulées par l'inspection des installations classées, le préfet arrêtera sa décision sur la demande d'enregistrement qui lui a été présentée.
Des informations relatives à la consultation peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture :
http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/Installations-classees-par-commune

---

Communauté de communes
VAL d'ILLE-AUBIGNÉ
Droit de Préemption urbain

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE

Par délibération du 10 janvier 2017, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a modifié le périmètre du Droit de préemption urbain (DPU) sur la commune de Saint-Aubin-d'Aubigné.
Ladite délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la communauté de communes et dans la commune durant un mois.

Communauté de communes
VAL d'ILLE-AUBIGNÉ
Droit de Préemption urbain

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE

Par délibération du 10 janvier 2017, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a modifié le périmètre du Droit de préemption urbain (DPU) sur la commune d'Andouillé-Neuville.
Ladite délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la communauté de communes et dans la commune durant un mois.

Communauté de communes
VAL d'ILLE-AUBIGNÉ
Droit de Préemption urbain

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE

Par délibération du 10 janvier 2017, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a modifié le périmètre du Droit de préemption urbain (DPU) sur la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon.
Ladite délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la communauté de communes et dans la commune durant un mois.

Révision
du Plan d'occupation des sols
Élaboration
du Plan local d'urbanisme

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique relative à la révision du Plan d'occupation des sols (POS), élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Meillac, du 24 février 2017 au 27 mars 2017, 17 h 30 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.
M. Yves-Hubert Gueniot, ingénieur général des ponts et chaussées en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le conseiller délégué du tribunal administratif de Rennes.
Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie, pendant la durée de l'enquête, du 24 février 2017 au 27 mars 2017 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit :
- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30,
- vendredi de 14 h 00 à 17 h 30,
- samedis 4 mars et 18 mars, de 9 h 00 à 12 h 00,
- et pendant les permanences de M. le Commissaire enquêteur.
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur par courrier à la mairie (1, place de la Mairie, 35270 Meillac) ou par courriel à l'adresse suivante :
mairie.meillac@orange.fr
en indiquant en objet du courriel «observations PLU pour commissaire enquêteur».
Les observations par courrier, par courriel devront être arrivées à la mairie avant la fin de l'enquête publique lundi 27 mars 2017, 17 h 30. Le dossier pourra être consulté en mairie sur un poste informatique en libre accès aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Meillac dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :
www.meillac.fr
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Meillac pour recevoir observations, propositions et contre-propositions écrites et orales les jours et horaires suivants :
- le vendredi 24 février 2017, de 9 h 00 à 12 h 30,
- le jeudi 9 mars 2017, de 14 h 00 à 17 h 30,
- le samedi 18 mars 2017, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le lundi 27 mars 2017 de 14 h 00 à 17 h 30.
À l'issue de l'enquête, une copie du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Meillac et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet :
www.meillac.fr
Au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.
Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à la mairie de Meillac.

Le Maire
Georges DUMAS.

Vie des sociétés

MONDJOLLIAN-R
SARL
Au capital de 3 000 euros
Siège social : Le Haut Houx
35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE
RCS Rennes 802 968 469

AVIS DE NON-DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 18 mars 2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Les formalités seront effectuées au RCS de Rennes.

Pour avis
La Gérance.

FIDAL
Société d'avocats
2, rue de la Mabilais
35000 RENNES

OUEST FRANCE
SA à directoire
et conseil de surveillance
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 10, rue du Breil
35000 RENNES
RCS Rennes 377 714 654

AVIS

Le conseil de surveillance en date du 27 octobre 2016, a décidé, à compter dudit jour :
- de nommer M. Louis Echelard en qualité de président du directoire en remplacement de M. François Régis Hutin,
- de nommer M. Matthieu Fuchs, né le 17 janvier 1967 à Nantes et demeurant 12 bis, rue du Bois-Rondel a Rennes (35) en qualité de membre du directoire en remplacement de M. François Régis Hutin pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier et en qualité de directeur général et vice-président du directoire en remplacement de M. Louis Echelard.

Pour avis.

SELAS STRATÉYS
Société d'avocats
1C, allée Ermengarde-d'Anjou
Zac Atalante Champeaux
CS 91124
35011 RENNES cedex

SELARL GROUPE D'UROLOGIE SÉVIGNÉ
Capital social : 50 000 euros
Siège social : 6, rue du Chêne-Germain à (35510) CESSON-SÉVIGNÉ
RCS Rennes 483 016 838

NOMINATION D'UN NOUVEAU COGÉRANT

L'assemblée des associés réunie le 8 décembre 2016 a nommé M. Tarek Fardoun, né le 21 octobre 1982 à Angers (49), domicilié 24, rue de la Mabilais à (35000) Rennes en qualité de nouveau cogérant et d'associé en industrie, à compter du 1er janvier 2017.
L'article 9 «Apports en industrie» des statuts sociaux a été modifié en conséquence.

Pour avis
La Gérance.

FIDAL
Société d'avocats
2, rue de la Mabilais
35000 RENNES

OUEST FRANCE
SA à directoire
et conseil de surveillance
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 10, rue du Breil
35000 RENNES
RCS Rennes 377 714 654

AVIS

Il a été pris acte du décès de M. Jean Boissonnat survenu le 25 septembre 2016 entrainant la cessation de son mandat de membre du conseil de surveillance à ladite date.

Pour avis.

Autres légales

NOMINATION D'UN CURATEUR

Par décision du tribunal de grande instance en Rennes en date du 3 janvier 2017, le directeur des finances publiques d'Ille-et-Vilaine a été nommé curateur de la succession de M. Pierre Breal, né le 3 mai 1923 à Retiers (35). Référence : n° 13066/35.
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR au Pôle de gestion des patrimoines privés, CS 84456, 35044 Rennes cedex.

NOMINATION CURATEUR

Par décision du tribunal de grande instance de Saint-Malo en date du 19 janvier 2017, le directeur régional des finances publiques, domicilié avenue Janvier, CS 84456, Rennes cedex (35044), a été nommé curateur de la succession vacante de M. Joël Guervenou, décédé le 13 février 2009 à Saint-Malo 35. Référence : 0358013004.
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

Abonnez-vous !

Particuliers ou professionnels, vous pouvez recevoir le journal papier dès 7h30 et accéder aux services numériques Ouest-France.

Pour tous renseignements, et pour retrouver toutes nos offres :

• Particulier : **abo.ouest-france.fr**
• Professionnel : abo.ouest-france.fr/pro

Dépôt de condoléances gratuit

sur **www.ouest-france.fr/dansnoscoeurs**
le site obsèques du journal Ouest-France

Pour passer un avis : **0 810 060 180** (0,06 €/mn + prix d'un appel)
Tarifs disponibles sur le site ouest-france.fr/dansnoscoeurs

Les avis d'obsèques du jour *

en Ille-et-Vilaine

Bécherel
Mme Albertine BRIOT
Bonnemain
Mme Yvonne REDOUTÉ
Bourg-des-Comptes
M. Robert JOUON
Bruz
Mme Jacqueline MICHAUT
Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine
Mme Maryse GOUGEON
Coglès
Mme Angèle DAUGUET
Dinard
Mme France-Odile CHARLES FAISANT DE CHAMPCHESNEL
M. Yann GIBET
Domalain
Mlle Alice JOLLY
M. Auguste LANCELOT
Fleurigné
Mme Sylvanie MONTEMBAULT
Fougères
M. Patrick MENTEC
Hirel
Mme Renée CRON
Janzé
Mme Danielle DUFEU
La Fresnais
M. Francis SORRE
Louvigné-du-Désert
M. Jacques PARIS
Meillac
M. Francis PLIHON
Montauban-de-Bretagne
M. Jean LE MASSON
Montfort-sur-Meu
Mme Suzanne MOINS
M. Claude SIMON
Montgermont (35)
Mme Josy PESNEAU
Pacé
M. Marc REYMOND
Piré-sur-Seiche
M. Isidore TEXIER
Pleine-Fougères
Mme Marie DUFRENE
Québriac
Mme Madeleine JUHEL
Rennes
Mme Marie-Louise FOUCAULT
M. André HEUDES
M. Patrick KERYELL
Mme Yvette MACÉ
Mme Jacqueline MILIN
Mme Pierre POIRIER
Saint-Briac-sur-Mer
M. Albert SIMON
Saint-Ganton
M. André SIMONNEAU
Saint-Georges-de-Gréhaigne
M. Joseph SAUVAGE
Saint-Germain-en-Coglès
Mme Carmen BOUTHELOUP
Saint-Malo
Mme Marie COZ
Mme Yvonne DAUMER
Saint-Ouen-des-Alleux
M. Pierre CLOUARD
Sixt-sur-Aff
M. Joseph ROLLAIS

dans les autres départements

Arras
M. Laurent GODART
Évran
Mme Marie VILLALON
La Lande-d'Airou
Mme Lucette LEMOINE
Landévant
M. Alain BOUTET
Mégrit
M. Alexis BUARD
Reffuveille
Mme Odile LIEURON
Rosporden
Mme Annick THOUMINE
Saint-Cast-le-Guildo
Mme Annie LEPORT

(*) ayant fait l'objet d'un avis ***d'obsèques ou de décès*** *ce jour dans le journal*

Les cérémonies célébrées aujourd'hui *

en Ille-et-Vilaine

Bains-sur-Oust
10 h 30 : M. Lucien SZPARA, en l'église. PF Provost
Boisgervilly
14 h 30 : M. Joseph CARISSAN, en l'église. PF Priour
Bonnemain
14 h 30 : Mme Yvonne REDOUTÉ, en l'église. PF Legendre-Gallet
Bréal-sous-Montfort
14 h 30 : M. Albert DANNEMARD, en l'église. PF Guérard
Chantepie
10 h 30 : Mme Jeanne COUËPEL, en l'église. PFG Services Funéraires
Dinard
10 h 30 : Mme Andrée LENOIR, en l'église Saint-Enogat. PF ACF Letort
10 h 30 : M. Orlen CLARK, en l'église anglicane Saint-Bartholomew. PF Certenais-Huby
Fougères
10 h 00 : M. Armand BÉDELET, au cimetière. PF Le Gal
Guipry
14 h 30 : M. Pierre TESSIER, en l'église. PF de la Vilaine
Irodouër
14 h 30 : Mme Eugénie GERNIGON, en l'église Saint-Pierre. PF Bôcher
La Guerche-de-Bretagne
15 h 00 : Mme Marie-Thérèse MARTIN, en la basilique Notre-Dame. PF Lesage Lelièvre
La Richardais
14 h 30 : Mme Jeanne LEMAIRE, en l'église. PFP Lardoux
Le Tronchet
14 h 30 : M. Jean JUHEL, en l'église. PF Gallet-Herpeux
Montreuil-sous-Pérouse
14 h 30 : M. Louis BAZILLAIS, en l'église. PF Goupil
Nouvoitou
14 h 30 : Mme Marie GOMMELET, en l'église. PF Langlais
Piré-sur-Seiche
10 h 30 : M. Isidore TEXIER, en l'église. PF Boscher La Janzéenne
Rennes
10 h 30 : Mme Marie RENAUDIN, en l'église Saint-Yves. PF des Rives de la Seiche
14 h 30 : Mme Marie Madeleine MAZZELLA, en l'église Sainte-Thérèse. PFG Services Funéraires
Saint-Brice-en-Coglès
10 h 30 : M. Maurice RENOUX, en l'église. PF Zenith
14 h 30 : M. Lucien GOUABLIN, en l'église. PF Zenith
Saint-Hilaire-des-Landes
10 h 30 : M. Robert HOUDUSSE, en l'église. PF Ménager
Saint-Malo
10 h 30 : Mme Jeanne DOLGY, en la chapelle Saint-Louis. PF Gallet
Saint-Pierre-de-Plesguen
14 h 00 : M. Eugène ANGOT, au crématorium. PF Lejard
Servon-sur-Vilaine
14 h 30 : M. Bernard MALHERBE, en l'église. PF Cochet-Bretel
Vitré
15 h 00 : M. Jean-Luc BOUCHERIE, dans la salle de recueillement du cimetière Saint-Gilles. PF Goupil

(*) ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.

Domalain

L'Association UNC-AFN et Soldats de France vous fait part du décès de

Monsieur Auguste LANCELOT
Ancien AFN

La cérémonie religieuse sera célébrée **mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église d'Etrelles.**

Bourg-des-Comptes, Saint-Senoux

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Robert JOUON

survenu à l'âge de 63 ans.
De la part de :
M. (†) et Mme Victor Jouon,
ses parents;
Marcel et Jocelyne Jouon,
Maryvonne et Jean-Paul Leray,
son frère et sa soeur;
ses neveux, nièces et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Bourg-des-Comptes.**
Visites à la chambre funéraire de Guichen de 9 h 30 à 18 h.
La famille remercie le CAT et l'IME de Bain-de-Bretagne, le foyer de vie Jacques Michelet de Saint-Sulpice-des-Landes, la résidence Les Mariniers à Redon pour leurs bons soins.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF La Bourgcomptoise, Bourg-des-Comptes, 02 99 57 41 13.

Bruz

Le directeur et la communauté éducative du collège-lycée Saint-Joseph et Saint-Paul ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Jacqueline MICHAUT

maman de M. Michaut, conseiller d'éducation.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mercredi 8 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Passy de Paris (16e).**

Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine Cancale, Bédée

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Maryse GOUGEON
née FERRANTIN

survenu le 3 février 2017, dans sa 59e année.
De la part de :
M. Bernard Gougeon, son époux;
Mme Marie-Thérèse Ferrantin, née Lemoine, sa maman;
ses frères,
M. Joseph Gougeon,
son beau-père et ses enfants;
ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **jeudi 9 février 2017, à 14 h 30, en l'église de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine.**
Mme Gougeon repose à la chambre funéraire Lesacher, 11 bd de l'Espérance à Saint-Malo.
La famille remercie le personnel de l'EHPAD de Cancale.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Lesacher, Saint-Malo, 02 99 82 23 24.

Saint-Georges-de-Gréhaigne Saint-Méloir-des-Ondes Avranches, Le Mont-Saint-Michel

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Joseph SAUVAGE

survenu dans sa 79e année.
De la part de :
Marie-Hélène Bunouf, son amie;
Pascal et Régine, ses enfants;
Hélène et Benjamin, Claire, Antoine, ses petits-enfants;
Marie-Josephe Cron, sa soeur;
ses nièces, neveux,
les familles Sauvage Genouvrier.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mercredi 8 février 2017, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de la Paix à**